

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°24 du 13 juillet 2009

PARTIE PERMANENTE
Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

Texte n°19

DÉCISION N° 74038/DEF/GEND/SRH/SDC/BFORM
portant abrogation de texte.

Du 17 juin 2009

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE : *service des ressources humaines ; sous-direction des compétences ; bureau de la formation.*

DÉCISION N° 74038/DEF/GEND/SRH/SDC/BFORM portant abrogation de texte.

Du 17 juin 2009

NOR D E F G 0 9 5 1 5 1 1 S

Texte abrogé :

Instruction n° 178230/DEF/GEND/RH/RF/FORM du 21 décembre 2006 (BOC N° 17 du 19 juillet 2007, texte 12. ; BOEM 651.2.4) modifiée.

Référence de publication : BOC N°24 du 13 juillet 2009, texte 19.

L'instruction n° 178230/DEF/GEND/RH/RF/FORM du 21 décembre 2006 et ses trois modificatifs sont abrogés.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le colonel,
adjoint au sous-directeur des compétences,*

François ALEGRE DE LA SOUJEOLE.